

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 MARS 2022

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

Le 17 mars 2022, à compter de 18 h 38, le conseil communautaire, sur convocation adressée par le président le 11 mars 2022, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni au Jeu de Paume - Blois.

Monsieur Christophe DEGRUELLE, Président, préside la séance.

Présents :

Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Michèle AUGÉ, Françoise BAILLY, Yves BARROIS, Stéphane BAUDU, Françoise BEIGBEDER, Malik BENAKCHA, François BORDE, Jérôme BOUJOT à partir de la délibération n° A-D2022-023, Jean-Albert BOULAY, Yann BOURSEGUIN, Henry BOUSSQUOT, Jean-Noël CHAPPUIS, Gérard CHARZAT, François CROISSANDEAU, Sébastien CROSNIER, Viviane DABIN, Philippe DAMBRINE, Christophe DEGRUELLE, Mathilde DESJONQUÈRES, Axel DIEUZAIDE, Alain DUCHALAIS, Philippe DUMAS, Marie-Claude DUPOU, Ozgür ESKI, Marie-Agnès FÉRET, François FROMET, Lionella GALLARD, Corinne GARCIA, Paul GILLET, Marc GRICOURT à partir de la délibération n° A-D2022-023, Philippe GUETTARD, Yann LAFFONT, Valéry LANGE, Nicole LE BELLU, Christelle LECLERC, Stéphane LEDOUX, David LEGRAND, Catherine LHÉRITIER jusqu'à la délibération n° A-D2022-051, Claire LOUIS, Christian MARY, Philippe MASSON, Patrick MENON, Rachid MERESS, Didier MOËLO, Pierre MONTARU, Catherine MONTEIRO, Maryse MORESVE, Jean-Marc MORETTI, Pierre OLAYA, Nicolas ORGELET, Étienne PANCHOUT jusqu'à la délibération n° A-D2022-034, Bernard PANNEQUIN, Joël PASQUET, Alain PROT, Fabienne QUINET, Christophe REDOUIN, Ludivine REMAY, Audrey ROUSSELET, Joël RUTARD, Pauline SALCEDO, Isabelle SOIRAT, Odile SOULÈS, Serge TOUZELET, Guy VASSEUR, Benjamin VÉTELÉ, Gildas VIEIRA.

Suppléants :

Jocelyne PERSEIL (suppléante de Baptiste MARSEAULT),
Isabelle CREICHE (suppléante d'Éric PESCHARD),
Éric JANVIER (suppléant de Catherine LE TROQUIER) ;

Pouvoirs :

Stéphanie AMOUDRY a donné pouvoir à François CROISSANDEAU, Christelle BERENGER a donné pouvoir à Rachid MERESS, Yves CROSNIER-COURTIN a donné pouvoir à Alain DECHALAIS, Kadiatou DIAKITÉ a donné pouvoir à Marc GRICOURT, El Hassania FRAISSE-ZIRIA a donné pouvoir à Christophe DEGRUELLE, Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Nicole LE BELLU à partir de la délibération n° A-D2022-052, Hélène MENOUE a donné pouvoir à Yann LAFFONT, Étienne PANCHOUT a donné pouvoir à Mathilde DESJONQUERES à partir de la délibération n° A-D2022-035, Joël PATIN a donné pouvoir à Jérôme BOUJOT, Mourad SALAH-BRAHIM a donné pouvoir à Benjamin VÉTELÉ, Alain VÉE a donné pouvoir à Michèle AUGÉ ;

Excusés :

Jérôme BOUJOT jusqu'à la délibération n° A-D2022-022, Marc GRICOURT jusqu'à la délibération n° A-D2022-022, Philippe BOURGUEIL, Christèle DESSITE, Michel FESNEAU, Pierre WARDEGA.

Début de séance : 18 h 38

Secrétaire de séance : Monsieur François CROISSANDEAU

Approbation du procès verbal du 01 février 2022

N° A-D2022-020	ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation du conseil
-----------------------	---

Le conseil communautaire prend acte de la communication des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation.

N° A-D2022-021	ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Compte rendu des délibérations prises par le Bureau communautaire dans le cadre de la délégation du conseil
-----------------------	--

Le conseil communautaire prend acte de la communication des décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil au Bureau communautaire.

N° A-D2022-022	ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Subvention au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) pour le soutien aux victimes de la guerre en Ukraine
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver le versement d'une subvention de 20 000 € au FACECO (inscrite au chapitre 65),
- autoriser le Président (ou son représentant) à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-023	ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Modifications des représentants au Syndicat du Pays des Châteaux
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- accepter de prendre en compte les modifications suivantes dans la représentation d'Agglopolys au Comité syndical du Pays des Châteaux :
 - * Dimitri MULTEAU devient suppléant d'Anne-Sophie DE L'ECLUSE en remplacement de Marion DELATTAIGNANT (commune de Mesland) ;
 - * Julie MAGOT devient suppléante de Martine TOURNOIS en remplacement de Claire MOREIRA (commune de Villerbon) ;
 - * Fabienne FOURICQUET devient titulaire en remplacement d'Hélène DEVOYE (commune de Marolles) ;
 - * Marina HARDOUIN devient suppléante en remplacement de Régine LAUNAY (commune de Marolles) ;
- adopter le tableau des représentants audit Comité syndical tel que présenté en annexe.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-024	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR – Institut National des Sciences Appliquées Centre Val de Loire (INSA) - Modification de la représentation au Conseil d'Administration.
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- désigner comme représentants d'Agglopolys au Conseil d'Administration de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) Centre-Val de Loire :
 - Yann LAFFONT, membre titulaire,
 - Christophe DEGRUELLE, membre suppléant.
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-025	INTERCOMMUNALITÉ – Modification des statuts d'Agglopolys - Définition de l'intérêt communautaire de la compétence facultative « Actions d'intérêt communautaire de promotion et de prévention en santé et de développement et de coordination de l'offre de soins visant à lutter contre les déserts médicaux »
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- adopter la définition de l'intérêt communautaire en matière d'action d'intérêt communautaire de promotion et de prévention en santé et de développement et de coordination de l'offre de soins visant à lutter contre les

déserts médicaux, dont les actions sont les suivantes :

- * l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du Contrat Local de Santé du territoire d'Agglopolys lequel constitue un projet de territoire en matière de prévention et de promotion de la santé contractualisé avec l'Agence Régionale de Santé et les partenaires structurants du territoire ;
 - * l'actualisation des données statistiques issues du diagnostic territorial de santé ;
 - * le soutien ou la participation à des actions favorisant l'accès aux soins ;
 - * le soutien ou la participation à des actions de prévention, de promotion et d'éducation en santé et favorisant le bien être de la population ;
 - * le soutien ou la participation à des actions favorisant le bien vieillir en santé ;
- dire que l'accompagnement et l'aide à l'installation des professionnels médicaux et paramédicaux restent du ressort des communes ;
 - dire que la présente délibération sera annexée aux statuts de la communauté d'agglomération de Blois,
 - autoriser le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-026	PERSONNEL TERRITORIAL – Cycle de l'eau - Versement d'une indemnité de rupture conventionnelle d'un contrat de travail à durée indéterminée.
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- fixer la date départ de l'agent au plus tôt le 5 mai 2022,
- fixer le montant de l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle à 18 000 €,
- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de rupture conventionnelle.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-027	PERSONNEL TERRITORIAL – Versement d'une indemnité de rupture conventionnelle.
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver, dans le cadre du dispositif réglementaire entourant la rupture conventionnelle dans la fonction publique territoriale, l'attribution d'une indemnité de rupture conventionnelle à une agente titulaire du grade d'ingénieur territorial de la Direction Environnement/Risques/Développement durable, en fixant le montant de l'indemnité à hauteur d'un quart de mois de rémunération brute par année d'ancienneté pour les 10 premières années, 2/5ème de mois de cette rémunération de la 11ème à la 15ème année et un demi mois de cette rémunération de la 16ème à la 20ème année (base année 2021), cette agente ayant 20 ans d'ancienneté.
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-028	PERSONNEL TERRITORIAL – Modification des conditions d'emploi du médecin de prévention
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- autoriser la modification des conditions d'emploi d'un emploi de médecin de prévention dans les conditions exposées dans le rapport, étant précisé que les crédits sont inscrits au budget chapitre 012 ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à cette modification des conditions d'emploi du médecin de prévention.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-029	FINANCES – Dispositif OPAH RU - Mise à jour de l'échéancier des Crédits de Paiement (CP) sur les Autorisations de Programme (AP)
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- modifier la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement (CP) tel que présenté en séance.
- Rappel n° d'AP : 2049

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-030	FINANCES – Fonds logement - Mise à jour de l'échéancier des Crédits de Paiement (CP) sur les Autorisations de Programme (AP)
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- modifier la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement (CP) tel que présenté en séance.
- Rappel n° d'AP : 0053A

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-031	FINANCES – Programme d'Intérêt Général (PIG) - Mise à jour de l'échéancier des Crédits de Paiement (CP) sur les Autorisations de Programme (AP)
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- modifier la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement (CP) tel que présenté en séance.
- Rappel n° d'AP : 2059

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-032	FINANCES – Surcharge foncière - Mise à jour de l'échéancier des Crédits de Paiement (CP) sur les Autorisations de Programme (AP)
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- modifier la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement (CP) tel que présenté en séance.
- Rappel n° d'AP : 0055A

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-033	FINANCES – PLUI HD - Augmentation de l'Autorisation de Programme
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver l'augmentation de l'Autorisation de Programme pour arriver à un montant actualisé de 1 422 748 € TTC,
 - approuver l'allongement de la durée de l'Autorisation de Programme en la portant de 7 à 8 années,
 - modifier la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement (CP) tel que présenté en séance.
- Rappel n° d'AP : 203

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-034	FINANCES – Aménagement du secteur de la Bouillie - Création de l'Autorisation de Programme.
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- approuver la création de l'Autorisation de Programme liée aux opérations d'aménagement du secteur de la Bouillie pour un montant de 6 000 000 € TTC,
- approuver la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement (CP) tel que présenté ci-dessus.

AP n° 2069

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 7, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Mali, BENAKCHA, Valéry LANGE, Catherine LHÉRITIER, Maryse MORESVE, Alain PROT, Joël RUTARD

N° A-D2022-035	FINANCES – Budget principal - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toute convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions attribuées et individualisées dans l'annexe au présent budget.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-036	FINANCES – Budget annexe Transports - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-037	FINANCES – Budget annexe Eau potable - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-038	FINANCES – Budget annexe Assainissement collectif - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-039	FINANCES – Budget annexe Assainissement non collectif - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-040	FINANCES – Budget annexe Ordures ménagères - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-041	FINANCES – Budget annexe Immeubles de rapport - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-042	FINANCES – Budget annexe Lac de Loire - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter ;
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-043	FINANCES – Budget annexe ZAE Artouillat - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-044	FINANCES – Budget annexe ZAE Cino Del Duca - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-045	FINANCES – Budget annexe ZAE du Courtois - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-046	FINANCES – Budget annexe ZAE Gailletrous 3 - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-047	FINANCES – Budget annexe ZAE La Boissière - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-048	FINANCES – Budget annexe ZAE Les Guignières - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-049	FINANCES – Budget annexe ZAE Les Muriers - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-050	FINANCES – Budget annexe ZAE Les Plantes - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-051	FINANCES – Budget annexe ZAE Malakoff - Exercice 2022 - Budget primitif
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- examiner les différents chapitres qui constituent ce budget et les adopter,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 8, Anne-Sophie AUBERT-RANGUIN, Malik BENAKCHA, Yves CROSNIER-COURTIN, Alain DUCHALAIS, Catherine LHÉRITIER, Alain PROT, Joël RUTARD, Gildas VIEIRA

N° A-D2022-052	INSERTION – « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » - Engagements de la Communauté d'agglomération de Blois dans le cadre de la candidature à la deuxième phase d'expérimentation
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- désigner Ozgur ESKI et Benjamin VÉTELÉ en tant que membres titulaires, Yann LAFFONT et François BORDE en tant que membres suppléants, pour représenter Agglopolys au sein du Comité Local pour l'Emploi,
- nommer Benjamin VÉTELÉ en tant que Président du Comité Local pour l'Emploi,
- contribuer à l'ensemble des phases de la méthode expérimentale : fabrique du consensus, mobilisation des personnes privées d'emploi, identification des travaux utiles, ouvertures de l'entreprise à but d'emploi, évaluation...
- mobiliser les moyens nécessaires à la bonne mise en œuvre du projet (ingénierie, locaux...),
- contribuer à l'activité de l'EBE en tant que donneur d'ordre si le territoire est retenu dans le cadre de la deuxième phase d'expérimentation,
- autoriser le Président ou son représentant, à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-053	ARTISANAT, COMMERCE – Développement de l'entreprise ARMÉNIE RESTAURATION - Restaurant situé à Blois - Attribution d'une aide économique au titre des aides aux commerces et aux Très Petites Entreprises (TPE).
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- décider d'accorder son aide à l'entreprise ARMÉNIE RESTAURATION - Restaurant,
- dire que cette aide prendra la forme d'une subvention versée à l'entreprise de 1 285.00 €,
- autoriser le Président ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-054	ARTISANAT, COMMERCE – Développement de l'entreprise SARL EXPERIENCE-CALZEDONIA - magasin de vente de prêt à porter situé à Blois - Attribution d'une aide économique au titre des aides aux commerces et aux Très Petites Entreprises (TPE).
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- décider d'accorder son aide à l'entreprise SARL EXPERIENCE-CALZEDONIA – Vente de prêt à porter,
- dire que cette aide prendra la forme d'une subvention versée à l'entreprise de 2 523.00 €,
- autoriser le Président ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-055	ARTISANAT, COMMERCE – Développement de l'entreprise SAS FLORY - Restaurant « LA P'TITE TABLÉE » situé à Vineuil - Attribution d'une aide économique au titre des aides aux commerces et aux Très Petites Entreprises (TPE).
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- décider d'accorder son aide à l'entreprise SAS FLORY – Restaurant « LA P'TITE TABLÉE »,
- dire que cette aide prendra la forme d'une subvention versée à l'entreprise de 1 241.00 €,
- autoriser le Président ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-056	DÉCHETS - ÉCONOMIE CIRCULAIRE – Appel à Projets entreprise CITEO pour l'extension des consignes de tri et l'optimisation de la collecte sélective
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- prendre connaissance et approuver la démarche engagée auprès de l'entreprise CITEO dans le cadre de « l'appel à candidatures pour l'extension des consignes de tri et mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages et des papiers graphiques »,
- décider de procéder à l'extension des consignes de tri au plus tard le 31 décembre 2022,
- autoriser le Président ou son représentant à engager l'ensemble des démarches nécessaires et à procéder à la signature de tout acte y afférent, notamment les demandes d'aides, de financement ou de subventions nécessaires.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-057	MOBILITÉS – Attribution d'une subvention à la SEM 3 VALS AMÉNAGEMENT au titre du projet du Pôle d'Échange Multimodal de Blois
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention avec la SEM 3 VALS AMÉNAGEMENT pour l'attribution d'une subvention,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-058	MOBILITÉS – Évolution du dispositif de subvention pour l'achat de vélo à assistance électrique pour les personnes résidentes sur le territoire d'Agglopolys.
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- accepter les modifications présentées en séance,
- décider de la mise en application de ces modifications à partir du 1er juin 2022,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-059	MOBILITÉS – Révision des tarifs de location du parc de vélos à assistance électrique « Azalys »
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- accepter les modifications tarifaires présentées en séance,
- décider de la mise en application de ces tarifs à partir du 1er juin 2022,
- autoriser le Président ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-060	CULTURE – Conservatoire à Rayonnement Départemental de Blois/Agglopolys, école de musique territoriale de Fossé/Agglopolys, école d'art de Blois/Agglopolys - Tarifs pour l'année scolaire 2022-2023
-----------------------	---

Le conseil communautaire a décidé de :

- accepter les tarifs pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Blois/Agglopolys, l'école territoriale de Fossé/Agglopolys et l'école d'art de Blois/Agglopolys comme décrits en séance,
- autoriser le Président ou son représentant à encaisser les droits d'inscription présentés en séance et à procéder au remboursement selon les modalités définies,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

N° A-D2022-061	CULTURE – Enseignement musical - subventions 2022 aux associations gérant les écoles de musique
-----------------------	--

Le conseil communautaire a décidé de :

- voter les subventions 2022 aux associations gestionnaires des écoles de musique selon les montants fixés en séance,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

La séance est levée à 20 h 22

Toutes ces délibérations et pièces annexes sont consultables au Service des Assemblées - Hôtel de Ville - 2^{ème} étage du bâtiment A , aux horaires d'ouverture au public.